

La Lettre d'Arvert

*Marie-Christine Péraudeau, Maire d'Arvert,
et son équipe municipale
vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2025.*

n°80

HIVER
2025



Clares à Coux



Marché bio du vendredi



Marché de Noël

ABORD TAXI

TAXI



TRANSPORT DE MALADES ASSIS 7 J/7

Hôpitaux - Entrées / sorties - Consultations
Radiothérapie - Chimiothérapie - Dialyse

véhicules standing
GARES- AEROPORT
de 1 à 9 places

www.abord-taxi.fr
abordtaxi@orange.fr

SIRET N°512 474 826 0017 APE 4932Z

ETAULES - ARVERT - ROYAN - 06 07 52 73 40

Le Salon de l'Optique

ARVERT

Face à la Pharmacie - 05 46 75 48 61

SUPER U Arvert

Flasher-moi!



STATION SERVICE U DRIVE U location

107 avenue de l'Etrade - 17530 Arvert / 05 46 36 46 57

Un magasin COOP

50% de crédit d'impôt AVANCE IMMÉDIATE

LZ A DOM
Aide à la personne

SI SERVICES à LA PERSONNE

- Aide aux seniors
- Ménage
- Course & repas

05.46.85.11.82

1 place du marché 17530 ARVERT (à côté de la poste)

BONNE MAISON
Constructeur

Jonathan JASMAIN
06 47 10 56 91

10, rue de la Source
17530 ARVERT

E-mail : bonne.maison17@orange.fr
site : www.bonne-maison.com

BONNE MAISON
Depuis 1988
Constructions
Artisanales
05 46 23 07 10
www.bonne-maison.com

CENTRE FUNÉRAIRE - HORSEAU - PRESQU'ILE d'ARVERT

Conseillers funéraires de France

A votre disposition pour tous renseignements ou services

Florent et Delphine

10, av. de l'Etrade
17530 ARVERT

centrefunerairehorseau@gmail.com
www.centrefuneraire-arvert.fr

POMPES FUNEBRES
FUNERARIUM
MARBRERIE
MAGASIN FUNERAIRE
TEL: 05.46.36.34.75
24H/24H

✓ Confiance - Professionnalisme - Humilité - Partage - Loyauté

✓ ESTIMATION OFFERTE

Veronique CLAIR
06 23 90 20 47

VOTRE CONSEILLÈRE EN IMMOBILIER

✓ Vente ou Achat
✓ Vente de fonds de commerce
✓ VIAGER
iadfrance.fr
✓ Honoraires adaptés

EI CLAIR Veronique, mandataire indépendant en immobilier (sans détention de fonds), agent commercial indépendant de la SAS IBD France immatriculé au RSAC de La Rochelle sous le numéro 500095153, titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IBD France SAS.

Orpi

La Tremblade
Groupe Synergimmo

117 Av. Gal de Gaulle
17390 La Tremblade
05 46 36 15 16

Estimation offerte

ACHAT VENTE VIAGER VENTE INTERACTIVE LOCATION GESTION SYNDIC COURTAGÉ



MOT DU MAIRE



Chers Alvertonnes et Alvertons,

Ne soyons pas moroses... Même si les médias nous apportent beaucoup d'informations négatives, même si les difficultés du quotidien touchent toujours les mêmes, et parfois s'amplifient, essayons de rester positifs !

Je souhaite vous parler de vous, de nous, de solidarité, d'amitié, d'humanité : exercice compliqué car il est plus facile de s'abriter derrière des constats négatifs que de tendre vers le positif.

A l'échelle de la commune qui est celle de la proximité et de la réactivité, se télescopent trop souvent individualisme, comportements inappropriés, emprises malsaines, chacun pour soi.

Cependant, l'équipe municipale et les agents communaux font le « job ». Ils s'emploient et s'activent à vous rendre la vie et votre cadre de vie les meilleurs possibles. Les réalisations sont là ou en cours, les divers articles de ce magazine vous le montreront : la continuité de l'aménagement du Parc des sports, la construction et la livraison de logements aidés, la réfection et l'aménagement des voiries, la mise en place de caméras, la rénovation de l'église, la récupération des biodéchets, la mise en place de nouvelles animations (Repair-Café et Cinéma), la continuité de la révision du PLU, le 1^{er} coup de pioche pour notre Centre Médico-Social (La Maison de La Source), la réfection et l'isolation des toitures des bâtiments communaux sont nos soucis quotidiens afin d'améliorer le cadre de vie de

tous les Alvertons.

Nous vivons...vous vivez dans un environnement privilégié, dans une commune dont les finances sont saines, et qui permettent d'envisager des projets engageant l'avenir.

A l'école, nos enfants ont la chance d'avoir une équipe d'enseignants et d'agents communaux de qualité. Ils bénéficient d'un restaurant scolaire où est cuisinée une nourriture saine, travaillée sur place avec des produits locaux autant que possible.

Nous avons un tissu associatif riche et investi auquel nous nous efforçons d'apporter l'accompagnement communal le plus adapté.

Alors OUI, soyons positifs : il suffit juste que chacun fasse l'effort d'écouter l'autre, de ranger les critiques improductives et sûrement retrouverons-nous l'essence même du bien-vivre ensemble.

Mes chers Alvertonnes et Alvertons, je vous souhaite une bonne lecture de ce 80^{ème} numéro de La Lettre d'Arvert. Je vous présente avec l'équipe municipale tous nos meilleurs vœux; puissiez-vous garder la santé afin d'être heureux en famille et avec vos proches, et avoir du succès dans tous vos projets pour cette nouvelle année 2025 !


Votre Maire

Marie-Christine PÉRAUDEAU

 Le Mot du Maire p.03

 Infos Municipales p.04


 Environnement p.12

 Infos CARA p.13

 École - Jeunesse p.14

 Animations p.16

 Rétrospective p.17

 Vie associative p.18

 Numéros Utiles p.21

 Etat Civil p.22

 Mot de l'opposition p.22

Directrice de la publication :
Marie-Christine PÉRAUDEAU

Rédaction :

Commission communication :
Eric BAHUON, Annie BAUD,
Agnès CHARLES, Sandrine
SAGOT, Béatrice BRICOU,
Christine SCHNEIDER, Dimitri
DAUDET, Gilles MADRANGES,
Georges RIGA, Bertrand ROCHE

Réalisation & Impression :

Imprimerie Atlantique Offset
Illustrations © freepik.com

La municipalité remercie toutes les personnes
ayant contribué à l'élaboration de ce
numéro de la Lettre d'Arvert.



10-31-1685

Infos Municipales

CONSEILS MUNICIPAUX : EXTRAITS DES PRINCIPALES DECISIONS

L'intégralité des décisions est consultable sur notre site internet : www.arvert.fr

> CONSEIL DU 3 JUILLET 2024 :

065-2024-1-1-19 Travaux de réhabilitation des toitures de l'école élémentaire et du restaurant scolaire :

Suite aux problèmes structurels rencontrés sur le bâtiment de l'école élémentaire et le restaurant scolaire, la Commune d'ARVERT a souhaité intervenir rapidement sur le restaurant scolaire et l'école primaire (qui sont en étiquette énergie C). Les toitures actuelles sont à changer complètement pour permettre une isolation plus importante et supporter des panneaux photovoltaïques.

Pour les travaux, 2 lots sont prévus :

- pour le lot 1 (charpente/couverture), il est proposé de retenir l'entreprise TECHNIQUE ETANCHE pour un prix de 338 302,12 euros HT
- pour le lot 2 (étanchéité), il est proposé de retenir l'entreprise TECHNIQUE ETANCHE pour un prix de 140 866 euros HT, avec une variante (reprise totale des descentes du pluvial) au prix de 3856 euros HT

montant total des 2 lots : 483 024,12 euros HT (579 628,94 euros TTC)

Délibération concernant le choix de l'entreprise et le montant des travaux adoptée à l'unanimité.

> CONSEIL DU 1^{ER} OCTOBRE 2024

099-2024-3-6-3 Programmation des travaux décret tertiaire :

Les collectivités territoriales, comme les acteurs privés

et l'État, sont soumises à des obligations réglementaires concernant les bâtiments existants. Le décret tertiaire est une de ces nouvelles obligations. Il impose aux entreprises et aux collectivités de réaliser des économies d'énergie dans les bâtiments et pour un ensemble de bâtiments à usage tertiaire de plus de 1 000 m². Avec des objectifs précis :

-40% en 2030, -50% en 2040 et -60% en 2050.

Première échéance : déclarer les consommations des locaux concernés. **La commune a conventionné avec le SDEER (Syndicat Départemental d'Electrification et Equipement Rural de la Charente Maritime) pour réaliser ces déclarations sur le site OPERAT.**

La municipalité a identifié plusieurs pistes pour atteindre les objectifs fixés par le décret tertiaire :

- L'adaptation des locaux à un usage économe en énergie et la sensibilisation des occupants pour les inciter à adopter un comportement de sobriété.
- L'installation d'équipements plus performants (chauffage, eau chaude, éclairage...).
- Les travaux sur l'enveloppe du bâti (isolation, menuiserie, protection solaire...) en vue d'améliorer la performance énergétique du bâtiment

L'effort a été concentré dans un premier temps, sur les locaux de l'école maternelle, de l'école élémentaire, du restaurant scolaire et de la future médiathèque qui sont concernés par le décret tertiaire. Le plan d'investissement proposé figure dans le tableau ci-après :

Nature des travaux	Estimation investissement HT	2024	2025	2026
TRAVAUX SUR L'ENVELOPPE				
École primaire – remplacement des menuiseries	93 000,00 €		x	
École primaire – isolation des murs par l'extérieur	17 000,00 €		x	
École primaire et restaurant scolaire – reprise de l'isolation en toiture	539 692,00 €	x		
Bibliothèque reprise de l'isolation des combles	4 000,00 €		x	
Bibliothèque isolation des murs par l'intérieur	81 000,00 €		x	
Maternelle – abaissement du plafond et mise en place d'un faux plafond avec isolation	17 000,00 €		x	
EQUIPEMENTS				
Mise en place d'une pompe à chaleur air/eau écoles élémentaire et primaire	74 000,00 €			x
Restaurant scolaire : remplacement des convecteurs par des panneaux rayonnants	8 000,00 €		x	
Restaurant scolaire : mise en place d'une pompe à chaleur air/air	9 000,00 €			x
Mise en place de robinets thermostatiques	11 000,00 €			x
École primaire et école maternelle : régulation	55 000,00 €			x
Ventilation simple flux bureaux et sanitaires écoles	10 000,00 €			x
Mise en place horloge sur cumulus et chauffe eau instantané	3 000,00 €		x	
Restaurant scolaire et maternelle : mise en place chauffe eau thermo dynamique	4 000,00 €		x	
Éclairage – mise en place éclairage LED	7 000,00 €	x		

Sur 5 scénarii proposés par le SDEER, c'est le scénario n°3 qui a été choisi, pour programmer les investissements à réaliser dans le cadre des objectifs du décret tertiaire :

coût prévu : 665 000 euros HTVA avec 209 033 euros d'aides et subventions.

Délibération concernant le plan d'investissement et le choix du scénario 3 adoptée à l'unanimité.

> CONSEIL DU 25 NOVEMBRE 2024

101-2024-2-1-5 Contrat de mixité sociale d'ARVERT

La commune d'ARVERT est soumise aux obligations SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains) depuis le 1^{er} janvier 2022. Avec 4 % de logements sociaux au sein de ses résidences principales pour un objectif de 25 %, la dynamique de rattrapage sur cette commune reste encore à parfaire.

Ainsi, pour la 1^{ère} période triennale pleine 2023-2025, ARVERT est soumise à un taux de rattrapage dérogatoire de 15 % des Logements Locatifs Sociaux (LLS) manquants pour atteindre 25 % de LLS rapportés aux résidences principales (notification d'un objectif de 64 logements sociaux le 13 juillet 2023 correspondant à 15 % des 430 logements sociaux manquants au 1^{er} janvier 2022).

Conformément à l'article L.302-7 du Code de la Construction et de l'Habitation, ARVERT, commune soumise pour la première fois à la loi SRU est exonérée de prélèvement pendant les trois premières années. En conséquence, l'année 2025 sera la troisième et dernière année où la commune bénéficiera de l'exonération de prélèvement.

C'est dans ce cadre, et compte tenu des difficultés qu'elle rencontre pour réaliser du logement social, que la commune d'ARVERT a souhaité conclure un contrat de mixité sociale pour la période 2023-2025, déterminant pour atteindre les objectifs de rattrapage pour la période triennale suivante.

Délibération autorisant Madame le Maire à signer le contrat de mixité sociale de la commune d'ARVERT adoptée à l'unanimité.

> CONSEIL DU 5 DÉCEMBRE 2024

122-2024-8-4-1 Opération Centre-bourg

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que l'EPFNA (Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine) a acquis par voie de préemption le 24 mars 2023, les parcelles H 2915* et H 2038* dans le cadre de la convention de veille n°17-22-055 entre la commune d'ARVERT et l'EPFNA.

* la parcelle H 2915 se situe rue des Moulinades (derrière le local des dentistes) et la parcelle H 2038 prolonge la H 2915 jusqu'à l'Avenue de la Presqu'île.

À la suite d'une consultation d'opérateurs sur ces fonciers, le projet présenté par le promoteur Kaufman & Broad a retenu l'attention de la commune. Le projet prévoit un programme de 50 logements dont 40 Logements Locatifs Sociaux et 10 BRS (Bail Réel Solidaire). Il est composé de 12 maisons mitoyennes et 2 bâtiments collectifs.

La participation communale est estimée à l'heure actuelle à 142 000 euros.

Délibération autorisant l'EPFNA à engager les négociations avec l'opérateur Kaufman & Broad pour la vente des parcelles au prix de 238 408,60 euros HT et donnant pouvoir à Madame le Maire pour engager les procédures relatives à cet accord adoptée à l'unanimité.

129-2024-7-3-1 Emprunt in fine 300 000 euros

Dans l'attente de perception des subventions obtenues pour participer financièrement à la réalisation d'une piste cyclable avenue de la Presqu'île (montant attendu : 76 420 €) et la réhabilitation des toitures de l'école et du restaurant scolaire (montant attendu : 232 750 €), il est proposé aux membres du Conseil Municipal de prendre connaissance du résultat de la consultation menée dans les conditions suivantes :

- montant du capital emprunté : 300 000 euros
- durée : 24 mois
- taux fixe

Délibération retenant l'offre de la Caisse d'Épargne (taux : 2,82 % - coût total des intérêts : 16920 euros – remboursement anticipé avec un préavis de 30 jours – frais : 300 euros) et autorisant Madame le Maire à signer le contrat adoptée à l'unanimité.

Bientôt 16 ans ?

Il est temps de se faire recenser !

Où ? Tu dois te rendre à la Mairie de ton lieu de résidence

Avec ta carte nationale d'identité ou ton passeport, ton livret de famille et un justificatif de domicile

Comment ?


Pourquoi ?

À l'issue de ton recensement, tu seras convoqué pour effectuer ta JDC : Journée Défense et Citoyenneté

À l'issue de ta JDC, un certificat de participation te sera délivré. Il te sera utile pour t'inscrire à des examens (BEP, CAP, baccalauréat...) et concours (grandes écoles, entrées dans la fonction publique...)


Il est également exigé pour passer le permis de conduire

- Il est nécessaire de te faire recenser même dans le cas du SNU
- Tu as 3 mois pour te faire recenser auprès de ta Mairie dès 16 ans, afin de respecter le délai légal



MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS

Secrétariat général
pour l'Administration



TRAVAUX

> **rue des Tonnelles** : les chicanes ont été mises en place et il ne reste plus qu'à végétaliser les espaces séparant la chaussée principale de la piste cyclable.



> **chemin des Baudits** : les travaux d'assainissement (pompe de refoulement) et la reprise de la partie supérieure de la piste cyclable Arvert-Les Mathes sont terminés. Il reste à mettre en place des dispositifs empêchant l'accès de la piste cyclable à tous les véhicules, sauf engins agricoles.



> **rue du Boudignou** :

Les travaux de réhabilitation se dérouleront du 20 janvier à fin avril, pour un montant de 449 649,84 € TTC.

La circulation dans cette rue est interdite pendant la durée des travaux sauf pour les riverains et services de secours. Cependant, l'accès ne pourra pas être assuré à certains moments. Une information sera diffusée auprès des riverains.

Le stationnement sur le parking rue du Boudignou sera interdit (stockage de matériaux) et le parking de remplacement pour accéder au SIVOM sera celui de la Salle des Fêtes



La collecte des déchets ménagers sera perturbée pour les rues adjacentes (rue des Tourterelles, rue des Moulinades). La Collecte des déchets ménagers sera assurée par des bacs de regroupements prévus au niveau des intersections suivantes : rue des Aigrettes/rue des Tourterelles, rue du Boudignou/rue des Lauriers, rue des Moulinades/rue de la Source, rue du Boudignou/avenue de l'Etrade (des documents ont été distribués dans les boîtes aux lettres).

Pour les enfants fréquentant le Centre de loisirs, une information a été diffusée aux parents début janvier pour les informer des dispositions qui seront prévues.

> **toitures et isolation de l'école élémentaire et du restaurant scolaire** : les travaux progressent et devraient être terminés pour la reprise après les vacances de février.



> **point sur le projet communal rue de la Source** (ancienne solderie en face Aldi) :

Le lot 4 n'a toujours pas trouvé d'acquéreur.

Rappel : le prix de vente de ce terrain communal de 375 m² est de 100 500 € TTC.

Concernant le Centre Médico-Social (lot 3), le montant total des travaux s'élève à 866 213 € HT.

2 subventions ont été accordées : 150 000 € HT par la CARA et 168 198 € HT par l'État.

La réunion de démarrage de chantier s'est déroulée le 13/12/2024 à la Mairie, avec Madame POPEA, architecte et les représentants de toutes les entreprises impliquées. Le 'premier coup de pioche' a été donné le 06 janvier et la fin des travaux est prévue 12 mois plus tard.



Lots 1 et 2 : le permis de construire de Madame MOISON, Pédiacre-Podologue-Réflexologue a été accordé et celui des infirmières devrait l'être en tout début d'année. Pour les 2 projets, les travaux devraient débuter en janvier.

Le chaucidou ?? Quézako ??

C'est une route partagée entre voitures et cyclistes. Cette voie de circulation d'un nouveau genre qui laisse la priorité aux mobilités douces s'implante progressivement en France.



Chaucidou vient de **CHA**ussée pour les **CI**rculations **DO**Uces.

La route est dotée d'une voie centrale unique permettant aux automobilistes de circuler dans les deux sens. Quant aux usagers des mobilités douces comme les vélos et les

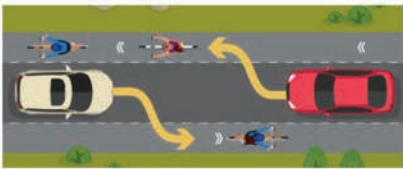
trottinettes, une voie leur est réservée de chaque coté de la voie centrale.

Comment circuler sur cette voie partagée ?

Les voitures et autres véhicules motorisés empruntent la voie centrale.

Dans le cas où deux voitures arrivent l'une en face de l'autre et en l'absence de vélos sur les cotés, les deux voitures se déportent sur leur droite afin de se croiser sereinement.

Si un ou plusieurs vélos circulent sur les cotés, la voiture **DOIT** lui laisser la priorité et le suivre à bonne distance.



Les cyclistes et mobilités douces.

Ils ont la priorité. Dans le cas d'un croisement, les voitures **DOIVENT** se rabattre à droite tout en laissant le cycliste circuler librement sans chercher à le doubler.

Un panneau de signalisation.

Avant l'entrée sur la voie, un panneau signale le chaucidou à l'aide d'un schéma explicatif et d'un message du type « **Automobilistes, en cas de croisement, déportez-vous !** »



Quid du code de la route ?

Ce nouveau mode de circulation a pu être mis en place suite à la mise à jour du décret n° 2015-808 établi en juillet 2015 et à la modification de l'article R.431-9 du code de la route.

> **Eglise** : pour le moment, avec la réalisation de l'étude et des travaux de sécurisation, la commune a dû déboursier environ 230 000 €. Le coût global des travaux de rénovation à venir : maçonnerie, charpente, toiture et travaux divers est de 972 992,84 €.

La commune n'a pas les ressources suffisantes pour engager immédiatement les travaux.

Un Collectif a été créé pour rechercher des financements et un don est possible à la Fondation du Patrimoine.



BIENVENUE À...



MADAME GAËLLE BOËNNEC,

qui a pris ses fonctions à la Mairie, comme gestionnaire des ressources humaines et assistante de gestion financière, suite au départ de Madame Charlène PREFOL recrutée à la Mairie de LE GUA.

LES LOGEMENTS SOCIAUX

> quels sont les différents types et à qui sont-ils destinés ?

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains) s'applique à la commune d'ARVERT, avec l'obligation de construire 25 % de logements sociaux (voir en début de ce bulletin l'extrait du Conseil du 25/11 sur le Contrat de mixité sociale).

En fonction du mode de financement qui a permis de les construire (PLAI, PLUS, PLS), les plafonds de ressources annuelles pour devenir locataire sont différents (voir le tableau) :

- les **logements PLAI**, financés par le Prêt Locatif Aidé d'Intégration sont attribués aux personnes en situation de grande précarité.
- les **logements PLUS**, financés par le Prêt Locatif à Usage Social correspondent aux locations HLM (Habitation à Loyer Modéré).
- les **logements PLS**, financés par le Prêt Locatif Social sont attribués aux personnes non éligibles aux locations HLM, mais ne disposant pas de revenus suffisants pour se loger dans le privé.

Type de logement	Revenu pour une personne	Revenu pour deux personnes
PLAI	12 452 €	18 143 €
PLUS	22 642 €	30 238 €
PLS	29 435 €	39 309 €

Pour des informations concernant les autres catégories de ménages, aller sur le site : actionlogement.fr

Pour les ménages modestes désirant accéder à la propriété, il existe un nouveau dispositif : le BRS ou Bail Réel Solidaire.

Avec le BRS, la personne devient propriétaire d'une maison neuve (en résidence principale) sur un terrain qui est loué à un OFS (Organisme Foncier Solidaire).

Le financement de l'achat peut bénéficier du prêt à taux zéro. Les conditions de ressources annuelles pour pouvoir prétendre au BRS sont les suivantes :

- 32 673 € maximum pour une personne seule
- 43 633 € maximum pour deux personnes

Par rapport à un projet immobilier classique, l'économie est de l'ordre de 20 à 40 %. Il est possible de revendre ou de transmettre aux mêmes conditions de ressources que pour l'accession.

Important : pour pouvoir bénéficier d'un logement social en location, un dossier est à remplir à la Mairie, ou en allant sur les sites : www.habitat17.fr ou atalantic-amenagement.com

Si vous êtes salarié et que votre entreprise cotise au 1% logement, vous pouvez avoir accès à un logement social. Vous trouverez des informations complémentaires sur le site : actionlogement.fr.

UN CONSEILLER NUMÉRIQUE À VOTRE SERVICE



UN CONSEILLER NUMÉRIQUE À VOTRE SERVICE

POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS L'APPRENTISSAGE DE L'INFORMATIQUE AU QUOTIDIEN

GRATUIT POUR TOUS



Coclic'o est un dispositif gratuit proposé par six communes de la presqu'île d'Arvert pour vous aider dans l'utilisation des outils numériques.

SUR RENDEZ-VOUS. Contactez votre mairie.



CONTACT

www.coclico-numerique.net
CNFS Coclic'O

VOS CONSEILLERS



Franck FOULON
06 35 39 37 49
frank.foulon@conseiller-numerique.fr



Margaux GAUTHERIN
06 09 94 00 51
margaux.gautherin@conseiller-numerique.fr

VOS PERMANENCES À ARVERT

Mardi - Jeudi - Vendredi :
9h - 12h30

Annexe Mairie
22 rue des Tilleuls
17530 Arvert



LE CONSEILLER NUMÉRIQUE VOUS ACCOMPAGNERA DANS :

-  La prise en main d'un équipement informatique (ordinateur, smartphone...)
-  La navigation sur internet en toute sécurité et en toute citoyenneté
-  L'utilisation des moteurs de recherche et la réalisation de vos démarches administratives
-  L'envoi, la réception, la gestion de courriels. La communication avec vos proches
-  L'installation et l'utilisation des applications sur votre smartphone
-  La création et la gestion (stockage, rangement, partage, sauvegarde) de vos contenus numériques.
-  L'apprentissage des bases du traitement de texte, du tableur
-  La connaissance de l'environnement et du vocabulaire numérique
-  L'autonomie dans vos usages du numérique



Financé par



REPAIR CAFÉ : 1 AN DÉJÀ !!

Le samedi 20 janvier 2024, c'était le lancement du Repair Café d'ARVERT, avec l'aide des réparateurs expérimentés de SAINT-SULPICE-de-ROYAN.

Les séances se sont succédées, à raison d'1/mois, tous les 3^{èmes} samedis (hors période estivale).

Le but du Repair Café est de prolonger le fonctionnement d'un objet du quotidien ou la « durée de vie » d'un vêtement. Les bénévoles-réparateurs sont au service des personnes apportant leur objet, qui assistent et participent à la tentative de réparation de leur objet. Tout se passe dans une ambiance conviviale, autour d'un café et de petits gâteaux.

Le bilan de l'année 2024 en quelques chiffres :

- 98 personnes (principalement des alvertons et des trembladais) accueillies
- 48 objets réparés – 30 partiellement réparés* - 20 non réparés

* les objets partiellement réparés nécessitent, le plus souvent, le remplacement d'une pièce à commander par la personne ayant apporté l'objet

Les objets sont majoritairement des appareils électriques :

- de cuisine : cafetière, machines à café, robots, grille-pain...
- de ménage : aspirateurs, centrales vapeur...
- de détente : postes de radio, platines disques, lecteurs cassettes et/ou CD ...
- et dans une moindre mesure, des appareils de bricolage et de jardinage : scie sauteuse, perforateur, tronçonneuse, coupe-bordure ...



MUTUELLE COMMUNALE

Depuis son lancement, le 1^{er} octobre 2023, 69 personnes sont venues à la permanence de Monsieur NUTZ et 48 ont été accueillies hors permanence. En tout, ce sont 85 personnes qui sont protégées :

- 55 assurés
- 22 conjoints
- 8 enfants

Parmi ces personnes, 52 ont 70 ans ou plus.

Les dates des prochaines permanences figurent sur l'affiche jointe. Il est vivement conseillé de prendre rendez-vous en appelant le conseiller Monsieur NUTZ au 07 70 26 79 73.

Mutuelle communale

Mutami
LE LIEN SOLIDAIRE

Permanences de 9h à 12h
Mairie d'Arvert, Place Lacombe

- Le 04 février 2025
- Le 04 mars
- Le 1^{er} avril
- Le 29 avril

Sans conditions de ressources

Solution d'aide aux personnes en perte d'autonomie

Un service d'assistance vie quotidienne inclus

1,6 million de Français ont déjà renoncé à des soins médicaux

Votre agence Mutami
ZAC de Belle Aire Nprd, 25 rue Le Corbusier - 17440 Ayré
Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 9h - 12h30 et de 13h30 - 17h
Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires ou souscrire à notre offre : aytre@mutami.fr

www.mutuelle-mutami.fr    09 77 425 525

Arvert
CANTON DE LA VIEILLE

LA BIBLIOTHÈQUE

> 8^{ème} édition du salon du livre d'Arvert



Dimanche 1^{er} décembre 2023 se déroulait le 8^{ème} salon du livre d'Arvert, à la salle des fêtes.

Ce rendez-vous annuel très attendu a une nouvelle fois permis à nos visiteurs de vivre une journée placée sous le signe de la littérature. Au programme de cette journée, plus d'une trentaine d'auteurs, des maisons d'éditions, des libraires, une bouquinerie itinérante et une relieuse d'art. Les enfants ont aussi pu laisser libre cours à leur imagination grâce à des fiches pédagogiques leur apprenant les bases de l'illustration et ont également pu bénéficier de livrets-jeux en rapport avec l'exposition « La recette d'un livre », afin d'apprendre tout en s'amusant !

Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des exposants présents ce jour-là, les visiteurs ainsi que les enfants pour leur participation au concours de dessins (cette année, le thème proposé était « Les super-héros »).

Nous adressons également nos remerciements à l'association Lire et Faire Lire pour les deux temps de lecture qui ont été proposés aux enfants durant la journée, l'association Ensemble et Solidaire qui a proposé toute la journée des boissons et des gourmandises aussi bien aux visiteurs qu'aux exposants, mais également la médiathèque départementale de Saintes qui nous a généreusement prêté l'exposition « La recette d'un livre ».

Nous vous donnons désormais rendez-vous le 6 décembre 2025 pour la 9^{ème} édition !

> Beau succès pour la boîte aux lettres du Père Noël !

Du 26 novembre au 21 décembre, le Père Noël avait, pour la première fois, installé une boîte aux lettres à la bibliothèque afin que les enfants viennent déposer leur courrier. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que cette installation a eu beaucoup de succès ! Ce ne sont pas moins d'une quinzaine d'enfants qui sont venus déposer leur précieuse lettre au Père Noël, et chacun a eu une belle surprise : le Père Noël leur a tous répondu ! Un beau moment pour les enfants et les familles, qui a ajouté une petite touche de magie en plus aux fêtes de fin d'année !

> « Le chat Pitre ! » revient en 2025 !

Pitre le chat est heureux de vous retrouver pour la première séance de 2025 ! Les enfants sont donc conviés à venir écouter de merveilleuses histoires le mercredi 12 février à 10h30, dans la salle du conseil municipal de la mairie d'Arvert. Comme à chaque fois, pour être certain d'avoir une place, pensez à vous inscrire auprès de la bibliothèque !



> « À livre ouvert » joue avec les initiales !

Le comité de lecture « À livre ouvert » revient pour sa 9^{ème} séance le vendredi 14 mars à 18h, à la bibliothèque d'Arvert. Pour cette première session de 2025, le thème proposé est : « Un livre dont l'auteur porte vos initiales ». En quelques mots : vous devez nous présenter un livre dont l'auteur porte les mêmes initiales que vous (exemple : si vous vous appelez Guy Morel, initiales G-M ou M-G, vous pouvez nous présenter un livre de Guillaume Musso ou bien de Max Gallo, vous pouvez tout à fait inverser les initiales). Le comité de lecture est ouvert à tous, sans inscription, et ce, même si vous n'étiez pas présent les fois précédentes. Pour rappel, les réunions se déroulent tous les 3 mois, et durent en moyenne entre 1h et 1h30. Alors, n'attendez plus, et venez nous rejoindre pour passer un moment chaleureux et convivial ensemble, autour de nos coups de cœur littéraires !



> La poésie à l'honneur à la bibliothèque

La 27^{ème} édition du printemps des poètes se déroulera en France du 14 au 31 mars 2025. Cette année encore, la bibliothèque d'Arvert souhaite prendre part à cet événement, et vous proposera très prochainement sa programmation.

> Boîte de retours de livres : rappel

Depuis son installation en 2022, vous êtes de plus en plus nombreux à vous servir de la boîte de retours de livres de la bibliothèque et nous vous en remercions. Cependant, nous vous rappelons que si vous avez du mal à ouvrir la trappe, cela signifie tout simplement que la boîte est pleine et, par conséquent, il est inutile de « forcer » pour rentrer un énième livre dedans. En insistant pour rentrer un livre dans la boîte de retours, vous abîmez non seulement le livre que vous déposez, mais aussi ceux qui s'y trouvent déjà. Cela bloque également la serrure et complique ainsi l'ouverture de la porte servant à la vider. Si la boîte de retours est pleine, nous vous invitons à venir rapporter vos livres aux horaires d'ouverture de la bibliothèque ou de revenir vers la boîte ultérieurement. Les livres sont des objets précieux et ceux de la bibliothèque appartiennent à tous, nous vous demandons d'y faire particulièrement attention : lorsque vous empruntez un livre, vous vous engagez, non seulement à le rapporter, mais aussi à ne pas le détériorer, vous en êtes responsable. Nous vous remercions de votre compréhension.



PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE AU PROFIT DES PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES EN CAS DE RISQUE EXCEPTIONNEL

La commune d'ARVERT met à jour son registre du plan de prévention de la canicule, de l'alerte grand froid mais également des interventions en période épidémique (ou **Plan d'alerte et d'urgence au profit des personnes âgées et handicapées en cas de risque exceptionnel**). Ce dispositif est gratuit. Il s'adresse aux personnes vulnérables, du fait de leur âge, de leur maladie, de leur handicap ou de leur isolement. Pour en bénéficier, il est nécessaire de s'inscrire en retournant en Mairie le formulaire ci-dessous complété et signé.

En cas de déclenchement du seuil d'alerte par les services de la préfecture de Charente Maritime, un élu du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ou du Conseil Municipal, prendra régulièrement de vos nouvelles par téléphone ou se rendra à votre domicile en cas de non réponse.



Formulaire à compléter et à retourner en Mairie d'ARVERT

PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE AU PROFIT DES PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES EN CAS DE RISQUE EXCEPTIONNEL

Pour permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de mise en œuvre, sous l'autorité du Préfet, du « plan départemental d'alerte et d'urgence » (par exemple en cas de canicule),

la commune d'ARVERT doit recenser les personnes vulnérables du fait de leur âge ou de leur état de santé résidant à leur domicile.

L'inscription sur ce registre est une démarche volontaire. Si vous souhaitez y figurer, merci de compléter les informations ci-dessous et de les transmettre à la Mairie d'ARVERT (NB : 1 fiche par personne):

Nom : Prénom :

Adresse :

Date de naissance : Tél:

Le cas échéant : - Service intervenant à domicile : Tél :

- Personne à prévenir en cas d'urgence : Tél :

- Autres informations utiles que vous souhaitez porter à notre connaissance :

.....

Je soussigné(e)

autorise la commune d'ARVERT à traiter les données à caractère personnel recueillies ci-dessus, conformément à la politique de protection des données à caractère personnel consultable en Mairie.

Fait à : Le :

Signature :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par la Mairie d'ARVERT – Place Jacques Lacombe – 17530 ARVERT pour la seule finalité : permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de mise en œuvre, sous l'autorité du Préfet, du « plan départemental d'alerte et d'urgence au profit des personnes âgées et handicapées en cas de risque exceptionnel » (par exemple en cas de canicule). La base légale du traitement est le consentement. Les données collectées ne seront jamais communiquées. Les données sont conservées pendant 1 an.

Pour connaître vos droits et savoir comment les exercer auprès de notre collectivité, veuillez vous référer à notre politique de protection des données consultable en Mairie et sur notre site internet : www.arvert.fr

Développement durable - Environnement

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET LUTTE CONTRE LES ESPÈCES INVASIVES

Au cours de l'année 2024, diverses structures et associations (Syndicat Mixte du Bassin de la Seudre, Nature Environnement 17, Ligue de Protection des Oiseaux ...) ont mené des actions sur notre territoire pour évaluer l'état des populations de la loutre et du vison d'Europe, et pour mesurer l'impact de la progression d'une espèce arbustive invasive : le Baccharis.

Toutes les espèces citées vivent dans des milieux aquatiques : marais doux et/ou marais salés, qui occupent une place importante dans les paysages de la presqu'île d'ARVERT, et font l'objet de mesures de protection : sites « Natura 2000 », « ZNIEFF » (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Floristique et Faunistique) et bientôt PNR (Parc Naturel Régional).

Le déclin de la loutre et du vison d'Europe est lié au piégeage pratiqué au siècle dernier, pour l'exploitation de la fourrure. Ces animaux de la famille des Mustélidés (à laquelle appartiennent également la belette, la fouine, le blaireau ...) sont essentiellement piscivores et des mesures ont été prises pour restaurer leur milieu de vie (fortement dégradé par l'homme) afin d'assurer leur retour grâce à la présence de proies en quantités suffisantes.

La loutre est bien présente dans les marais doux de Saint-Augustin et une récente prospection dans les marais des bords de Seudre, entre les ports ostréicoles de Coux et de la Grève à Duret, a montré que cet animal s'est également installé dans les marais salés. La prospection consistait à relever les indices de présence (empreintes et crottes appelées épreintes) dans 9 secteurs prédéfinis, et le résultat s'est avéré positif dans 7 secteurs.



Concernant le vison d'Europe, la situation est dramatique puisque l'espèce est en danger critique d'extinction au niveau national et mondial. Il est notamment en concurrence avec le vison d'Amérique considéré comme une espèce exotique envahissante. Pour information, le vison n'est plus présent en Europe qu'en FRANCE, sur la frange sud de la façade atlantique et au Nord de l'ESPAGNE.

Une campagne a été menée cette année pour rechercher le vison au-delà des marais de ROCHEFORT où il existe une zone de reproduction. Cette campagne a été soutenue financièrement par le programme LIFE de l'Union Européenne.

Des pièges photographiques et des appâts imprégnés d'huile de poisson ont été placés dans des endroits précis des marais doux et salés de la presqu'île. De nombreux animaux ont été photographiés, mais pas le vison ... Toutefois, l'équipe scientifique ne s'avoue pas vaincue et va utiliser d'autres techniques pour tenter d'observer cet animal rare et se déplaçant rapidement sur de longues distances, ce qui ne facilite pas la tâche.



à gauche : le vison d'Europe

Le Baccharis est un arbuste de la famille des Astéracées, originaire d'Amérique du Nord et introduit dans le Sud-Ouest de la France à la fin du 17^{ème} siècle.

Il a colonisé le littoral français et certains secteurs sont tellement envahis que la biodiversité locale a complètement disparu. Un arbuste peut produire plus d'un million de graines ressemblant à celles d'une espèce de la même famille : le pissenlit, et donc facilement dispersées par le vent !

Une étude réalisée cette année dans les marais des bords de Seudre a montré que le Baccharis est bien installé, et le seul moyen de lutte, dans les secteurs les plus touchés, est l'arrachage.



Infos Cara

COLLECTE DES DÉCHETS

SORTIR VOTRE BAC

Le jour même
collecte à partir de 14h

La veille au soir
collecte à partir de 6h

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 mercredi	1 samedi	1 samedi	1 mardi	1 jeudi	1 dimanche
2 jeudi	2 dimanche	2 dimanche	2 mercredi	2 vendredi	2 lundi
3 vendredi	3 lundi	3 lundi	3 jeudi	3 samedi	3 mardi
4 samedi *	4 mardi	4 mardi	4 vendredi	4 dimanche	4 mercredi
5 dimanche	5 mercredi	5 mercredi	5 samedi	5 lundi	5 jeudi
6 lundi	6 jeudi	6 jeudi	6 dimanche	6 mardi	6 vendredi
7 mardi	7 vendredi	7 vendredi	7 lundi	7 mercredi	7 samedi
8 mercredi	8 samedi	8 samedi	8 mardi	8 jeudi	8 dimanche
9 jeudi	9 dimanche	9 dimanche	9 mercredi	9 vendredi	9 lundi
10 vendredi	10 lundi	10 lundi	10 jeudi	10 samedi	10 mardi
11 samedi	11 mardi	11 mardi	11 vendredi	11 dimanche	11 mercredi
12 dimanche	12 mercredi	12 mercredi	12 samedi	12 lundi	12 jeudi
13 lundi	13 jeudi	13 jeudi	13 dimanche	13 mardi	13 vendredi
14 mardi	14 vendredi	14 vendredi	14 lundi	14 mercredi	14 samedi
15 mercredi	15 samedi	15 samedi	15 mardi	15 jeudi	15 dimanche
16 jeudi	16 dimanche	16 dimanche	16 mercredi	16 vendredi	16 lundi
17 vendredi	17 lundi	17 lundi	17 jeudi	17 samedi	17 mardi
18 samedi	18 mardi	18 mardi	18 vendredi	18 dimanche	18 mercredi
19 dimanche	19 mercredi	19 mercredi	19 samedi	19 lundi	19 jeudi
20 lundi	20 jeudi	20 jeudi	20 dimanche	20 mardi	20 vendredi
21 mardi	21 vendredi	21 vendredi	21 lundi	21 mercredi	21 samedi
22 mercredi	22 samedi	22 samedi	22 mardi	22 jeudi	22 dimanche
23 jeudi	23 dimanche	23 dimanche	23 mercredi	23 vendredi	23 lundi
24 vendredi	24 lundi	24 lundi	24 jeudi	24 samedi	24 mardi
25 samedi	25 mardi	25 mardi	25 vendredi	25 dimanche	25 mercredi
26 dimanche	26 mercredi	26 mercredi	26 samedi	26 lundi	26 jeudi
27 lundi	27 jeudi	27 jeudi	27 dimanche	27 mardi	27 vendredi
28 mardi	28 vendredi	28 vendredi	28 lundi	28 mercredi	28 samedi
29 mercredi		29 samedi	29 mardi	29 jeudi	29 dimanche
30 jeudi		30 dimanche	30 mercredi	30 vendredi	30 lundi
31 vendredi		31 lundi		31 samedi	

Emballages et papiers
En vrac dans le bac

Ordures ménagères
En sac fermé

**Un petit geste pour vous,
un grand pas pour notre quartier :**

RENTREZ VOS BACS s'il vous plaît !

2024 Audrey Penaud
Conception

LES BIODÉCHETS DANS LE COMPOSTEUR

Vous souhaitez pré-réserver votre composteur ?
Rendez-vous sur le site : **ROYAN-ATLANTIQUE.info**
Mon portail citoyen

- Trier les biodéchets compostables**
 - Végétaux : feuilles mortes, plantes fanées, tontes.
 - Serviettes et mouchoirs en papier blanc.
 - Déchets alimentaires : épluchures, restes de repas, marc de café, sachets de thé.
- Déposer dans le composteur**
- Aérer en mélangeant**
- Recouvrir la matière avec du broyat**
- Récupérer le compost pour les espaces verts et le potager**

TRIER C'EST BIEN, RÉDUIRE C'EST MIEUX.

Retrouvez toutes les informations sur la gestion de vos déchets en un seul clic !

Rendez-vous sur l'application !

<https://agglo-royan.montri.fr>

L'APPORT VOLONTAIRE EN DÉCHÈTERIE

7 déchèteries sont à votre disposition.
Retrouvez toutes les informations utiles sur : www.agglo-royan.fr/apport-decheteries

École - Jeunesse

Ad ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Durant la 1^{ère} moitié de l'année scolaire, les élèves de l'école élémentaire ont déjà participé à plusieurs activités venant compléter leurs apprentissages fondamentaux.

Hormis les activités habituelles telles que :

- la voile (tous les CM2),
- la natation (CP et CE1),
- le 11 novembre

il y a eu aussi :

- la pièce de théâtre « Culotte et crotte de nez » à la salle de spectacle de Royan



- le spectacle de Noël offert par la municipalité « Le totem de Mika »

Cette année, notre traditionnel Marché de Noël a eu lieu avec la participation du Foyer Rural qui s'est chargé de proposer un stand « réconfort » avec chocolat chaud et galette.

Nous remercions tous les partenaires qui apportent leur aide financière et leur aide humaine pour permettre ces actions.

Ad ÉVEIL MUSICAL

L'éveil musical se porte bien. Les jeunes musiciens et les parents sont contents.

N'hésitez pas à inscrire vos enfants. Un grand merci à Monsieur Julien LABARTHE, le Professeur de musique !



COURS D'ÉVEIL
APPRENTISSAGE MUSICAL
 EN PARTENARIAT AVEC LE CENTRE CULTUREL CONSERVATOIRE DE SAINT-PALAIS SUR MER

LES MERCREDIS HORS VACANCES SCOLAIRES
DANS LA PETITE SALLE DES FÊTES D'ARVERT

10H00-10H45 pour les enfants nés en 2016, 2017 & 2018
 11H00-11H45 pour les enfants nés en 2019 & 2020

PLACES LIMITÉES - 1 SÉANCE D'ESSAI GRATUITE
 Frais d'inscription: 10€
 Cotisation trimestrielle: De 10€ à 32€ selon le quotient familial
 (42€ hors Arvert)

Informations & Inscription
 Mairie d'Arvert - 05 46 36 40 36

Ad CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES D'ARVERT

Après deux années de mandat, une nouvelle équipe de jeunes volontaires a été reçue à la mairie par Mme le Maire et les élus. Le 10 décembre 2024, 9 jeunes d'Arvert ont souhaité poursuivre l'aventure du Conseil Municipal et nous avons eu le plaisir d'accueillir 2 nouveaux volontaires actuellement en classe de CE2 et CM2, et passionnés par leur commune. Ainsi ils sont onze enfants (4 filles et 7 garçons âgés de 9 à 16 ans), scolarisés à l'école élémentaire d'Arvert, au collège de La Tremblade ainsi qu'au lycée Cordouan de Royan.

Cette instance d'expression répond à la volonté de l'équipe municipale de donner la parole à la jeune génération alvertonne. Le CMJ a pour objectifs principaux de permettre de participer à la vie de la commune, de suivre un apprentissage de la citoyenneté et de la démocratie participative et surtout d'agir pour la jeunesse.

Cette soirée était dédiée à l'élection des représentants fille et garçon de ce nouveau conseil. Anaëlle Marc est réélue représentante pour les filles tandis que Mylo Bourachot représentera les garçons.



Les enfants nous ont parlé des projets qu'ils voudraient réaliser dans diverses thématiques comme l'intergénérationnel, l'écologie, le sport et le patrimoine. Voilà de bien beaux projets que nos jeunes conseillers vont s'empresser de mettre en place avec toute l'équipe du CMJ : Mylo Bourachot, Tiago Chauvet, Mathéo Chollet, Naïa Herbert, Anaëlle Marc, Line Moison, Noa Moulineau, Louise Noël, Justin Petit-Besson, Kélian Renouleaud, Arthur Ribot.

La séance s'est terminée avec la traditionnelle remise de l'écharpe tricolore par Mme le Maire à chacun des enfants.

Ad SIVOM DE LA PRESQU'ÎLE D'ARVERT

Le SIVOM de la Presqu'île d'Arvert est une structure cantonale qui gère les crèches d'Arvert et de La Tremblade, le Centre de Loisirs et la Maison de la Treille destinée aux adolescents.

Le dynamisme tant des encadrants du SIVOM que de la Maison de la Treille ont amené les jeunes à vivre une expérience pour le moins originale et enrichissante ...

> La Treille au Palmfest !

Les 6 et 7 septembre, comme chaque année, les ados de La Treille ont participé au Palm'fest, festival musical incontournable de notre territoire qui a su attirer pléthore d'artistes de renommée mondiale depuis maintenant 4 ans.

Nous avons eu le plaisir d'être invités dès la première édition par l'association organisatrice afin de participer à cette grande fête, et cette année les 8 jeunes qui ont eu la chance de participer sont : Emeline, Raphaël, Allan, Lucas, Jules, Thibault, Zoé et Brendy.

Les actions des ados sur le festival sont multiples et commencent dès le mercredi avec l'installation du site et la découverte des nombreux métiers liés à la mise en place d'un tel événement, puis nous enchaînons très vite sur le vendredi et le samedi soir où les jeunes sont chargés de la tenue de la brigade verte, mais aussi de missions riches et variées.

C'est un réel moment de partage comme le confirme Adrien GEAY, membre fondateur de l'association :

« Nous avons souhaité faire participer les jeunes de la Maison de la Treille au Palm'fest car nous-mêmes sommes issus de la Treille. Notre premier festival, le Roncefest, a d'ailleurs été organisé avec le soutien de la Maison de la Treille. C'est une excellente opportunité pour eux d'apprendre des valeurs importantes comme le partage, l'échange et la communication, tout en découvrant les différentes facettes d'un festival. Leur motivation et leur enthousiasme, toujours avec le sourire, sont formidables ! »

Un grand merci à toute l'équipe du Palm'fest de faire vivre un vrai moment de bonheur à nos jeunes et à l'année prochaine !



Site Ville d'Arvert : <https://www.arvert.fr/>

Réseaux Sociaux Ville d'Arvert : https://linkr.bio/VilleArvert?fbclid=IwAR2NSySmweP0mZ8fvMQYeOjSTN_Lg7WBLQ6L4UI-A-VRx-YGWm4G5T_q8cw

Si vous souhaitez des renseignements supplémentaires : Garry ROULIN / Service Animation : 05 46 36 40 36 ou animations@ville-arvert.fr

Animations & Informations

Février - Début Mars 2025

MARCHÉ ALIMENTAIRE ET PRODUITS RÉGIONAUX

TOUS LES MERCREDIS ET SAMEDIS
de 8h à 13h - La Halle d'Arvert
Marché alimentaire et produits régionaux

MARCHÉ BIO

TOUS LES VENDREDIS
de 16h à 19h - La Halle d'Arvert
Venez découvrir le seul Marché BIO
hebdomadaire de Charente Maritime !

VIEUX VOLANTS DU PAYS ROYANNAIS

Chaque 2^{ème} dimanche du mois, près de la Halle !

Organisé par l'association Les Vieux Volants du Pays Royannais

REPAIR CAFÉ - JETER ? PAS QUESTION !

"Un café et ça répare !"

Chaque 3^{ème} samedi du mois de 9h à 11h30 / le 15 février

Local de « Ensemble et Solidaires » face à la salle des fêtes d'Arvert (Rue des Tilleuls)

APPORTEZ 1 OBJET CASSE, 1 VETEMENT ABIME, UN PETIT APPAREIL ELECTRIQUE EN PANNE...NE JETEZ PLUS !

Venez apprendre à réparer vos objets avec l'aide de nos bricoleurs bénévoles !

ENTRÉE LIBRE - Dons pour le CCAS

CONFÉRENCE NATVERT

Jeudi 6 février 2025 à 18h à la Salles des Fêtes d'Arvert

Adhérent : 0 € (GRATUIT), Adulte : 5 €.

CINÉMA ALVERTON

« UN OURS DANS LE JURA »

Lundi 10 février 2025 à 20h30

à la Salles des Fêtes d'Arvert

Comédie - 1h52 - Par Franck Dubosc, Sarah Kaminsky Avec Laure Calamy, Franck Dubosc, Benoît Poelvoorde
« Michel et Cathy, un couple usé par le temps et les difficultés financières, ne se parle plus vraiment. Jusqu'au jour où Michel, pour éviter un ours sur la route, heurte une voiture et tue les deux occupants. 2 morts et 2 millions en billets usagés dans le coffre, forcément, ça donne envie de se reparler. Et surtout de se taire. »

5€ enfant, demandeur d'emploi et personne en situation de handicap / 6,5€ adulte (à partir de 18 ans) Informations au 05 46 36 40 36. Organisé par la municipalité en partenariat avec le Foyer Rural et le CRPC

FESTIVAL DE DANSE "LE REFLET DES ARTS" 2025

Du vendredi 28 février au dimanche 2 mars 2025
à la salle des fêtes et au gymnase d'Arvert



Repair Café
JETER ? PAS QUESTION !

APPORTEZ 1 OBJET CASSE, 1 VETEMENT ABIME, UN PETIT APPAREIL ELECTRIQUE EN PANNE...NE JETEZ PLUS !

VENEZ APPRENDRE À RÉPARER VOS OBJETS AVEC L'AIDE DE NOS BRICOLEURS BÉNÉVOLES !

"Un café et ça répare !"

Chaque 3^{ème} samedi du mois
9h à 11h30

Local de Ensemble et Solidaires face à la salle des fêtes d'Arvert (Rue des Tilleuls)

ENTRÉE LIBRE - Dons pour le CCAS

Nous recherchons des bénévoles !
Pour l'accueil ou pour réparer n'hésitez pas à nous contacter ! 05 46 36 40 36

Arvert



Le CINÉMA ALVERTON
Salle des fêtes d'Arvert

LUNDI 10 FÉVRIER 20H30

Un ours dans le jura
Comédie - 1h52
Par Franck Dubosc, Sarah Kaminsky Avec Laure Calamy, Franck Dubosc, Benoît Poelvoorde

Michel et Cathy, un couple usé par le temps et les difficultés financières, ne se parle plus vraiment. Jusqu'au jour où Michel, pour éviter un ours sur la route, heurte une voiture et tue les deux occupants.

2 morts et 2 millions en billets usagés dans le coffre, forcément, ça donne envie de se reparler. Et surtout de se taire.

TARIFS:
5€ enfant, demandeur d'emploi et personne en situation de handicap
6,5€ adulte (à partir de 18 ans)
Informations au 05 46 36 99 97

Arvert Foyer Rural CRPC



LE REFLET DES ARTS PRÉSENTE LE

Festival LIDA

FESTIVAL DANSE ARVERT

28 FEV 01/02 MARS 2025

28 FÉVRIER : SPECTACLE DE DANSE PROFESSIONNEL

1-2 MARS : STAGE AVEC LA COMPAGNIE CRYSAEL + RESTITUTION DE REPERTOIRE

RÉSERVATIONS / WWW.LEREFLETDESARTS.FR

contact@lerefletdesarts.fr / 06.32.63.01.69

Arvert

« Qu'est-ce que le LRDA Festival ?

3 Jours consacrés à la danse.

Il débutera par un spectacle de danse professionnel le vendredi 28 Février. Nous avons la joie d'accueillir pour cette première année la compagnie Crysaël avec Chris West et Gaël Grzeskowiak, lauréats du Prix Sobanova 2024 et prix du public. Une jeune compagnie émergente qui se voit maintenant à l'affiche du Festival Suresnes Cités 2025, Le Festival Cadences à Arcachon, au Karamela à Lyon et d'autres encore. Ils nous proposeront leur pièce "Juste un moment". En première partie du spectacle nous avons l'honneur de recevoir le cours chorégraphique du Centre chorégraphique de Meaux dirigé par Laurie Carayon. Elles nous présenteront leur pièce " Les accords Toltèques ".

Après cette soirée de partage autour de la culture, nous continuerons le festival avec deux jours de stages de danse

avec Chris West en Modern Jazz et Gaël Grzeskowiak en Hip-hop et Urban contemporain. Les deux jours de stages se finiront par une restitution de répertoire, 3h durant lesquelles Chris et Gaël vous ouvriront les portes de leur pièce pour vous transmettre et partager ce long et beau travail de création.

La restitution ainsi que le stage sera ouvert au public. Le stage de danse sera ouvert aux enfants à partir de 8 ans. Pour les adultes, deux niveaux seront proposés : débutant/moyen et intermédiaire/avancé.

J'espère que vous aurez autant envie que moi de venir partager cette première édition avec eux ! »

Informations et réservations :

Loureiro Maeva, Le Reflet Des Arts - 06.32.63.01.69
contact@lerefletdesarts.fr www.lerefletdesarts.fr



Cérémonie du 11 novembre

Rétrospective



Marché de Noël

Informations & Actualités des Associations

> FOYER RURAL

C'est la fête au Foyer Rural !



> ENSEMBLE ET SOLIDAIRES



Bonjours à tous, les membres du bureau vous souhaite une très bonne année 2025 et surtout une excellente santé pour vous et votre famille.

Cordialement, Le bureau

> CLUB AQUA 17

Le Club d'aquariophilie d'Arvert CLUB AQUA 17 rue du château d'eau est ouvert au public

- Les jeudis de 18 heures à 20 heures
- Les samedis de 10 heures à 12 heures

Vous y trouverez des aquariums d'eau douce et d'eau de mer
N'hésitez pas à nous rendre une visite pour des conseils, de la nourriture, du matériel des poissons, crevettes.

Nous fêterons le 25^{ème} anniversaire de notre bourse aux poissons le 06 Avril prochain



> FITNESS CLUB

L'association FITNESS CLUB dispense toujours ses cours de Fitness et de Pilates dans la salle de sport du gymnase d'Arvert.

Vous trouverez ci-dessous le planning hebdomadaire des cours donnés par Brigitte Homon.

fitness club

Planning 2024-2025 - Salle des sports d'Arvert
Pour plus d'informations, contactez Brigitte au 06 14 34 95 17 ou par mail : brigittehomon@wanadoo.fr



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h15 - 10h Pilates	9h15 - 10 h Aïko	9h15 - 10 h Renforcement Musculaire		9h15 - 10 h Stretching
10h - 10h30 Abdos Fessiers	10h - 10h30 Abdos Fessiers			10h - 11h Pilates
10h30 - 11h Stretching	10h30 - 11h Stretching			
	11h15 - 12h 15 Pilates			
	12h30 - 13h30 Pilates	17h15 - 18h15 Pilates	17h30 - 18h30 Pilates Débutant	17h30 - 18h30 Pilates Débutant
		18h15 - 19 h Stretching	18h30 - 19h15 Aïko	18h30 - 19h15 Renforcement Musculaire
			19h15 - 19h45 Abdos Fessiers	19h15 - 20h Step
			19h45 - 20h15 Stretching	20h - 21 h Pilates

> GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

En ce début d'année 2025, la Gymnastique Volontaire (GV) avec ses deux sections gym et danse, vous présente tous ses vœux.

La GV, c'est avant tout un bien-être, un travail personnel avec la rencontre d'autres personnes et tout son lot de convivialité (galette de rois, repas fin de saison, assemblée générale, porter la couleur rose pour la manifestation octobre rose, se déguiser pour Halloween, porter un accessoire de Noël dans l'attente du Père Noël, c'est ça aussi la GV.

La GV, c'est être bien dans sa tête, bien dans son corps et bien sur bien dans la vie.

Venez nous rejoindre et voyez par vous-mêmes, vous ne pourrez plus vous en passer.

Horaires

GV :

les mardis et jeudis de 18.30 h à 19.30 h –
inscription sur place

DANSE :

Danses solos débutant les mardis de 16.45h à 18.15h

Danses solos confirmés les jeudi de 15.45h à 17.15h

Danse couples débutants les mercredis de 19.15h à 20.45h

> JUDO CLUB de LA TREMBLADE

Le Judo Club de LA Tremblade qui compte de nombreux jeunes d'Arvert parmi ses membres, organise un loto à Chaillevette le 1^{er} février 2025.

LOTO & FOOD TRUCK
CRÊPES ET ANTILLAIS
1ER FÉVRIER
SALLE DES FÊTES
CHAILLEVETTE

38 GRILLES TOMBOLA
ANIME PAR JEREM ANIM

SAMEDI 1 FÉVRIER, 2025

PARTIE SPÉCIALE BON D'ACHAT 250€

OUVERTURE DES PORTES 18H30

RESERVATION PAR SMS OU WHATAPPS
Virginie : 06 01 73 65 77

Judo de la presqu'île d'Arvert / presqu'île 2]

REGLEMENT PAR CB POUR LE LOTO ACCÉPTE PAS DE CHEQUES

> CLUB DE RUGBY TREMBLADAIS



Le Club de Rugby Trembladais organise un

SUPER LOTO

Samedi 15 Février 20h
Salle des fêtes d'Arvert
Ouverture des portes 18h30

40 Quines

Parties Enfants

Nombreux Lots à gagner

Bons d'achats
Lot électroménager
Divers entrées spectacles, parc animaliers, activités
Paniers garnis

Sur place :
Buvette
Sandwichs
Gâteaux

2 € le Carton
10€ les 6 cartons



Réservations au 06.14.81.28.09

> NATVERT

Programme Natvert 1er semestre 2025

À vérifier sur le site natvert.fr



Nature en Pays d'Arvert
(Un patrimoine exceptionnel à protéger)

- Nos conférences 1^{er} semestre 2025
A la salle des fêtes d'Arvert – 18h :
- 6/2** L'érosion du littoral
Xavier BERTIN - LIENSs La Rochelle
 - 20/3** Les haies
Jean-Jacques RABACHE
ex Directeur Limousin Nature Environnement
 - 10/4** Blaireau, qui es-tu ?
ASPAS-Délégation 17
 - 22/5** Les libellules
Claire PIGELET – Natvert

Au palais des congrès – Royan 19h :

Le massif forestier de la Coubre

- 18/6** Son histoire, B. COLARD
- 25/6** Sa richesse, B. COLARD, C. PIGELET
- 2/7** Sa gestion, avec le soutien de l'ONF

Rejoignez-nous sur natvert.fr



Nature en Pays d'Arvert
(Un patrimoine exceptionnel à protéger)

- Des sorties nature 1^{er} semestre 2025
- | | | | |
|--|-------------|---|-------------|
| A la recherche des fossiles
P. MIRAMAND
Pointe du Chay | 1/3 | Patrimoine historique forêt de la Coubre
B. COLARD | 17/5 |
| Réserve Naturelle Régionale La Massonne
T. DUPEYRON NE17
Saint Sornin | 5/4 | Libellules dans l'aulnaie du Monard
C. PIGELET | 7/6 |
| Les Combots d'Ansoine
B. COLARD | 12/4 | Cœur de Coubre
B. COLARD | 28/6 |
| Orchidées dans le marais de Pontailiac
C. PIGELET | 26/4 | <i>Sur inscription obligatoire
5 € pour les non-adhérents
Vérifier les dates sur natvert.fr</i> | |

Des ateliers :

8/3 Vannerie – Claire P.

19/4 Baptême Apiculture –

Parc de l'Estuaire

Des rencontres :

30/3 Apéro Chez Roberte

28/6 Apéro dans la forêt

Rejoignez-nous sur natvert.fr

> PRESQU'ÎLE ARVERT FOOT (PAF)

Une année de dynamisme et d'ambitions pour le PAF

Chers amis, parents, joueurs et partenaires,

Depuis sa création, le Presqu'île Arvert Foot (PAF) ne cesse d'apporter une nouvelle énergie à notre commune et à ses alentours. Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué à faire de ce club un lieu de vie, de partage et de passion.

Dès nos débuts, nous avons eu le plaisir de voir le PAF devenir un véritable moteur d'animation locale. Cette dynamique s'est traduite par de nombreux événements qui ont marqué l'année 2024 :

- Un tournoi pour nos jeunes qui a rassemblé enfants et familles à la fin du mois d'août.
- Un pot de début de saison où nous avons eu la joie de remercier nos nombreux sponsors qui nous ont fait confiance.
- Un entraînement déguisé pour Halloween, suivi d'un goûter festif.
- Un goûter de Noël, toujours très attendu par nos jeunes joueurs.



Des projets pour une saison 2025 encore plus animée

Nous sommes impatients de commencer cette nouvelle année avec des événements qui renforceront les liens entre nos joueurs, leurs familles et la commune. Voici un aperçu des animations à venir :

- La traditionnelle galette des rois, un moment convivial pour bien démarrer l'année.

> ATLANTIQUE SEUDRE HANDBALL

Stage arbitral départemental jeunes à Arvert !

L'Atlantique Seudre handball organisait un stage départemental de jeunes arbitres à Arvert,

Une vingtaine de postulants étaient rassemblés lors d'une matinée afin de compléter leur formation de jeunes arbitres, sous la houlette de Gilles PARISOT, Président du club et formateur de jeunes arbitres !

Un vrai succès, pour notre club en collaboration avec le Comité qui a fait de la formation une priorité. Un grand merci à la mairie d'Arvert pour sa collaboration sans faille !

- Une soirée choucroute animée par un groupe de musique, prévue le 8 février à Arvert.
- Un tournoi inter-entreprises accompagné d'une soirée musicale, qui se tiendra le dimanche de Pâques.
- Un tournoi jeune pour les catégories U11 et U13, organisé sur le week-end de la Pentecôte.



Tous ces événements ont pour but non seulement d'animer la vie du club, mais aussi d'investir dans des équipements pour nos jeunes joueurs. Nous prévoyons également d'autres manifestations pour continuer à leur offrir des moments inoubliables.

Un club en pleine expansion

Cette année, nous sommes fiers de compter plusieurs catégories, allant des U6 aux U15, ainsi qu'une équipe senior à 8 mixte. Mais nous ne comptons pas nous arrêter là ! Pour la saison prochaine, nous avons de grands projets :

- La création d'équipes féminines.
- Une équipe U17 pour continuer à accompagner nos jeunes dans leur progression.
- Une équipe senior complète pour enrichir notre structure actuelle.

C'est grâce à l'engagement de nos éducateurs, bénévoles, partenaires et familles que tout cela devient possible. Ensemble, nous construisons un club où le sport est un vecteur de plaisir, de respect et d'épanouissement.

Nous invitons tous ceux qui souhaitent rejoindre cette belle aventure bénévoles, éducateurs, jeunes et moins jeunes, joueuses et joueurs à nous contacter dès maintenant pour continuer à faire grandir le club dans une dynamique positive. (06-63-74-18-05 ou paf17530@gmail.com)

Sportivement,

Le Bureau du Presqu'île Arvert Foot - 06-63-74-18-05



URGENCES**SAMU** : 15 ou 05 46 27 15 15**AMBULANCES DE LA PRESQU'ILE** :
05 46 36 01 40**GENDARMERIE** : 17 ou 05 46 36 11 43**SERVICE INCENDIE** :
18 ou 112 pour les portables**TAXIS****ABORD Taxi Arvert** : 06 07 52 73 40**Ambulances de la Presqu'île**
(La Tremblade) : 05 46 36 01 40**SANTE - PARAMÉDICAL****Médecins****Dr Feydit, Dr Couatarmanach, Dr Loel**
3, rue des Moulinades - 05 46 36 41 97**Dentistes****Bourgeois M. et Papin V.**
11, rue des Moulinades - 05 46 77 94 32**Pharmacie****Vassal-Lerno**
1, rue des Moulinades - 05 46 36 45 13**Sage-Femme****Céline Comte**
5, rue des Moulinades - 06 11 91 50 72**Infirmières (soins à domicile)****Charlène Garcia, Nathalie Deschamps,**
Jennifer Lemièrre5, rue des Moulinades - 05 46 36 81 43 ou
07 67 13 62 15*A partir du 2 Janvier : accueil au cabinet de 8h30
à 12h30 sans rendez-vous. Soins à domicile sur
rdv uniquement.***Masseurs kinésithérapeutes****TELLIEZ David, GERVAIS Annelor,**
GUENEAU Julien, BELVEZE Pierre
7, rue des Moulinades - 05 46 23 02 62**Masseurs kinésithérapeutes****- Ostéopathes****M Benjamin PADEL,**
14, rue des Forges - 05 46 76 56 97**Ostéopathe****Mme Léa SZCZEPANIAK,**
12, rue de la Source - 06 68 46 98 18**Ergothérapeute****Mme Clara PERROT,**
12, rue de la Source - 06 70 73 36 65**Orthoptiste****Mme Mathilde DENIS,**
12, rue de la Source - 06 41 93 86 09**Mme Matilde PADEL,**
14, rue des Forges - 06 51 36 90 01**Audioprothésiste****Mme Justine TOSSUT,**
5, rue de la Source - 05 46 47 24 32**Pédicure - Podologue****Mme Alexandra MOISON,**
14, rue des Tilleuls - 07 68 14 90 29
*Propose également : réflexologie plantaire ou
palmaire - consultation parentale des troubles
du sommeil des enfants (07 68 75 97 52)***Diététicienne-Nutritionniste****Mme Sylviane EMMA**
12, rue de la Source - 06 95 35 95 01**Praticien en médecine traditionnelle
chinoise et vietnamienne****M Stéphane DUMET,**
12, rue de la Source - 06 22 91 58 54
*Propose également des soins énergétiques***Aide à la personne****PRESQU'ILE SERVICE, espace Chaland -**
05 46 85 11 82 - 06 08 71 02 86**SAD 17, 17b, Avenue de la Presqu'île -**
05 46 08 72 66**Hôpitaux et Cliniques****Centre hospitalier Malakoff**
Vaux / Mer : 05 46 39 52 52
Clinique Pasteur Royan : 05 46 22 22 22
Polyclinique St-Georges-de-Didonne :
05 46 05 07 94**Maison de retraite****EHPAD Beauséjour -**
53 bis, av de l'Etrade - 05 46 36 31 12**Vétérinaire****Dr Maffart et Dr Froissart**
2 bis, rue des Justices - 05 46 36 48 16**Laboratoire d'analyses de biologie
médicale (Arvert)****CERBALLIANCE CHARENTES,**
rue du Gd Pont - 05 46 36 10 11**Autres****Centre toxicologique** : 05 56 96 40 80
Centre médico-psychologique :
22, rue du Bois Fouilloux - 05 46 05 88 10**ECOLES****Ecole maternelle**

51, rue du Bourg : 05 46 36 45 09

Ecole élémentaire

2, rue des Pierrières : 05 46 36 45 08

ENFANCE - JEUNESSE**Relais Assistantes Maternelles**

2, rue du Boudignou : 05 46 36 69 77

Crèche Pirouettes Cacahuètes :avenue de l'Etrade - 09 79 57 95 38 ou
05 46 47 17 34**Crèche Les Petites Goules :**rue de la
Seudre (La Tremblade) - 09 64 03 17 34**Centre de Loisirs (CLSH) :**2 rue du Boudignou - 05 46 36 69 71 ou
06 28 82 14 28**AUTRES NUMEROS UTILES****Agence postale****et Bureau d'information touristique**1, place du marché - 06 26 73 67 95
lun au jeu : 8h45 à 12h30 - ven : 8h45 à
12h30 et de 13h30 à 17h**Bibliothèque municipale**19, rue des tilleuls - 05 46 36 25 26 - mar et
ven de 16h à 18h - mer de 10h à 12h30 et
de 14h00 à 18h00 - sam de 10h à 12h30.**MAIRIE**1, place Jacques Lacombe
17530 ARVERT
Tél. 05 46 36 40 36
mairie@ville-arvert.fr
www.arvert.fr**HORAIRES D'OUVERTURE**du lundi au vendredi de 8h30
à 12h et de 13h30 à 17h30
FERMÉE LE SAMEDI**Madame le Maire,****Marie-Christine PERAUDEAU,**
*vous reçoit sur rendez-vous
uniquement.***PERMANENCES DES ADJOINTS**• **Mr Eric BAHUON** •
communication, développement
durable, mobilité,
environnement :
MERCREDI de 9h00 à 11h00• **Mr Philippe PICON** •
urbanisme, travaux :
VENDREDI de 9h00 à 11h00• **Mr Gilles MADRANGES** •
finances, personnel, culture,
associations :
LUNDI de 8h30 à 10h30• **Mme Marie-Pierre LE MAUX** •
éducation, scolarité, jeunesse :
MARDI de 8h30 à 10h30• **Mme Annie BAUD** •
Aide sociale - gestion du cimetière
- cérémonies :
MARDI de 14h à 16h**PERMANENCES URBANISME**du lundi au vendredi de 9h30 à
12h - uniquement sur RDV**PERMANENCES CCAS sur RDV**

Etat Civil

Ne figurent dans cette rubrique que les événements pour lesquels les familles ont donné leur accord

NAISSANCES

Bienvenue à ...

- Livio **BOUTIN**, le 13 juin 2024
- Sacha **FAYANT**, le 11 juillet 2024
- Alba **PRIEUR MASSAT**, le 08 août 2024
- Jules **JOUSSEMET**, le 14 novembre 2024

MARIAGES

Félicitations à...

- Laurent **BLEUZE** et Ludivine **PERAUX**, le 17 août 2024
- Dominique **SOUCHARD** et Rosa Maria **DOS SANTOS CARDOSO**, le 07 septembre 2024
- Julien **GUENEAU** et Clara **PERROT**, le 07 septembre 2024
- Pierre **ETCHEBER** et Sabine **PUBERT**, le 07 septembre 2024

DÉCÈS

Ils nous ont quittés...

- Norbert **LECHEVALIER**, 81 ans, le 12 juillet 2024
- Roland **CHAUSSEY**, 83 ans, le 19 juillet 2024
- Stéphane **MARTIN**, 49 ans, le 23 juillet 2024
- Sébastien **MARCHEGAY**, 42 ans, le 24 juillet 2024
- Gérard **JAUD**, 77 ans, le 11 août 2024
- Jean **BOUSSEAU**, 83 ans, le 22 août 2024
- Daniel **BOISSEAU**, 83 ans le 31 août 2024
- Gillette **GUIONNEAU** née **FOUGÈRE**, 94 ans, le 05 septembre 2024
- Jean-Claude **FOUILLERON**, 83 ans, le 12 septembre 2024
- Marie-Claire **RAUTUREAU**, 60 ans, le 28 septembre 2024
- Colette **DRILLAUD** née **MICHENEAU**, 90 ans, le 29 septembre 2024
- Freddy **GRELIER**, 70 ans, le 06 octobre 2024
- Gisèle **LEGRIS** née **VIGNAN**, 90 ans, le 19 octobre 2024
- Marcelle **LAPREE**, 87 ans, le 31 octobre 2024
- Monique **COSSIN** née **MÉNARD**, 86 ans, le 01 novembre 2024
- Yvette **MARC** née **BOISNARD**, 91 ans, le 07 novembre 2024
- Claude **PATRIS**, 96 ans, le 22 novembre 2024
- Robert **ROBBIANO**, 31 ans, le 24 novembre 2024
- Gérard **GAILLARDON**, 91 ans, le 03 décembre 2024
- Denis **GARNIER**, 65 ans, le 03 décembre 2024
- Serge **MARIEZ**, 92 ans, le 25 décembre 2024

Mot de la Liste Minoritaire

L'année 2024 s'en est allée, laissant dans son sillage son lot de peines et de joies, de partages et de rires.

2024, c'était aussi la surprise d'avoir le Grinch au village... C'était surprenant, il faut le dire que celui qui n'aime pas Noël se soit installé ici ... son but est simple : éteindre la magie et la féerie de ce moment unique !

Tout avait pourtant bien commencé, ainsi les lumières de Noël sont venues apporter un peu de gaité magique, les rues, la halle, la mairie enfin parées de beaux atours.

Puis le sapin est arrivé et c'est là que tout a dérapé ... le Grinch s'en est mêlé !

Devenu pin plus que sapin, il était tout déplumé ! Les boules avaient rétrécies, tristounettes sur le grand arbre pelé, et d'un coup, tout ce qui aurait pu être fantastique, avec pour une fois un grand arbre paré, est devenu triste et démoralisant pour ceux qui en espéraient tant !

Et le Grinch a continué de venir tout gâcher, même au moment du grand marché de Noël ! Les décors de la halle avaient disparues et le Père Noël n'avait pas même un petit sapinou pour les enfants. Pas d'animation musicale non plus pour les enfants et les grands ... le Grinch n'a laissé qu'une bande son ... émettant faiblement dehors ...

Même le centre de loisirs n'avait plus son joli sapin décoré ! Et aux entrées d'Arvert, le Grinch avait même enlevé les jolies décorations qui égayaient les espaces verts vides de toute floraison. Où étaient donc partis les rennes qui y paissaient l'an passé ? Où est partie la magie qui rend Noël si fantastique ? Pas de chance vraiment que nous ayons été les seuls de toute la Presqu'île à avoir été privés de l'esprit de Noël !

Le Grinch peut s'en aller, personne ne s'en plaindra ! Mais surtout, surtout qu'il ne revienne plus pour le prochain Noël !!!

Belle année à tous

Béatrice Bricou - Christine Schneider -
Philippe Maissant - Christophe Cantet

Les maisons

by

Chantal B.

**CRÉATEURS
DE BONHEUR,**

depuis 1988 !

Les Maisons Chantal B. ont été créées afin de rendre accessible la propriété à chacun. Parce que la construction d'une maison devrait être à la portée de tous, nous vous proposons des habitations clés en main à un coût maîtrisé, avec des prestations toujours de qualité, grâce à notre expérience de plus de 36 ans !

05 46 36 89 89 | 16 rue des Acacias 17530 ARVERT

www.maisonschantalb.fr



Je fonce !

Suivez-nous !



SARL BALAGNA

Electricité Générale
Bâtiment et Industrie

Climatisation • Pompe à chaleur • Photovoltaïque
Borne de recharge pour véhicules électriques IRVE



05 46 36 08 04
06 07 52 56 96



sarl.balagna@orange.fr

https://www.sarl-balagna.fr

16, rue des Chênes - ZA "Les Justices" - ARVERT

SIRET 483 732 400 00021 - APE 453A

BigMat

LES BÂTISSSEURS ONT LEUR MAISON

DUCLOS
PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

ARVERT

05 46 36 45 55

Groupe Duclos - BigMat, BCE, BCA, Croq'Papier

B.C.E

BETON CONTRÔLÉ DE L'ESTRILAGE

SABLONCEAUX

05 46 02 18 02

ENTREPRISE DU BÂTIMENT

M'
VENTURA

MAÇONNERIE - COUVERTURE
Neuf & Rénovation



Tél. 07 78 35 91 99

m-ventura@outlook.fr - 17890 CHAILLEVETTE



BEL'HABITAT 17
ARVERT - LA TREMBLADE



ENTREPRISE LOCALE
AGRÉÉE RGE
AGRÉÉE PRIME CEE



ISOLATION DES COMBLES -
RAMPANTS - MURS INTERIEURS

• NETTOYAGE - PROTECTION - TOITURES - FAÇADES

Matériel et produits professionnels

NETTOYAGE
VAPEUR &
EAU CHAUDE



AVANT



APRÈS

RENSEIGNEZ-VOUS GRATUITEMENT au

05 46 22 74 46

www.belhabitat17.fr - contact@belhabitat17.fr



Expertise - comptable
Audit | Conseil
Gestion administrative

Cabinet JULIEN SICRE

76 A Avenue de l'Etrade 17530 Arvert | Téléphone : 05.46.76.83.51
Mail : contact@cabinetjulien sicre.com

Karamela Coiffure

9 Rue des Moulinades
17530 Arvert

05.46.36.66.01

scannez, prenez
voire RDV !



Lundi et Mercredi de 9h à 12h
Mardi de 9h à 18h
Jeudi et Vendredi de 9h à 19h
Samedi de 8h à 18h



Flots

Homme - Femme - Junior
coiffure

7, rue de la Sablière
17570 LES MATHES

05 46 02 03 88



Raphaël Ferrer
LE COIFFEUR

22, avenue de la
Presqu'île d'Arvert
17530 ARVERT

05 46 36 40 59



CHEZ L'AUDIO

CENTRE AUDITIF INDEPENDANT

☎ 05.46.47.24.32

ARVERT

6, rue de la Source

MARENNES

52, rue de la République



Justine & Luc TOSSUT
Audioprothésistes D.E.



PRESQU'ÎLE AUTOMOBILE

RÉPARATEUR AGRÉÉ - AGENT COMMERCIAL à ARVERT

05 46 36 09 54



RÉSIDENCE BEAUSÉJOUR

Maison de retraite à Arvert

Un cadre de vie confortable et adapté favorisant rencontres et échanges

- Soins et accompagnement personnalisés par des professionnels engagés
- Ambiance chaleureuse, activités adaptées et régulières propices au maintien de l'autonomie et au goût pour la vie
- Détente et relaxation au sein de l'espace multisensoriel et de la baignoire thérapeutique

Des solutions d'accueil personnalisées

- Courts* et longs séjours
- Unité de soins adaptés, dédiée à l'accueil des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés
- Accueil de jour ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 17h00

*le court séjour intègre les séjours à durée déterminée et les séjours d'hébergements temporaires

Un établissement



53 bis avenue de l'Etrade 17530 ARVERT
05 46 36 31 12 - beausejour@emeis.com

